



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de la mesure, de l'instrumentation  
et du contrôle

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers de la mesure, de l'instrumentation et du contrôle

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP140006830

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Saint-Denis, place du 8 Mai 1945 92300 Saint-Denis
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

## Présentation de la spécialité

Il s'agit d'une licence professionnelle, ouverte depuis 2005, qui forme des techniciens supérieurs à la gestion des installations et des équipes de production. L'objectif est d'apporter des connaissances et des compétences en matière de gestion de projet et d'optimisation de la production par l'intermédiaire de la qualité, du contrôle industriel et des technologies de commande des transformations industrielles (traitement d'images, thermique et acoustique).

Elle est portée par l'IUT de Saint-Denis, Université Paris 13, et est complémentaire à deux autres licences professionnelles du PRES Sorbonne Paris Cité : *Métrologie dimensionnelle et qualité de la production en mécanique, Métrologie, qualité et sécurité industrielle*. De nombreuses autres licences ayant pour thème la métrologie existent au milieu national dont trois en Ile-de-France. Cette formation est proposée en formation initiale (en orientant les étudiants vers l'option apprentissage) et en formation continue.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Métiers de la mesure, de l'instrumentation et du contrôle* forme des techniciens de niveau II en métrologie avec une part importante de contrats en apprentissage. Il en résulte une bonne adéquation emploi/formation et le fait que les étudiants qui ont un emploi acceptent des postes qualifiés qui sont bien dans leur cœur de métier, en atteste.

Le projet pédagogique est construit autour de cinq Unités d'Enseignement (UE) cohérentes tant par leur volume d'heures (150 heures pour chacune en enseignement hors stage et projet tuteuré) que par leur finalité dont deux plus particulièrement orientées métier. Il existe un dispositif pédagogique précis pour la prise en compte de la diversité des publics et des niveaux. Il se compose de deux modules d'adaptation (technologique pour les L2 et mathématiques pour les BTS et DUT).

Les connaissances et compétences attendues (en métrologie, en qualité et en traitement de signal imagerie) sont bien décrites, mais les UE « métiers » manquent de clarté dans leur définition qui est trop générale (par exemple, le terme « optique » ne donne pas d'idée précise sur la description de l'enseignement en rapport avec la qualité et la métrologie qui sont pourtant au cœur de cette formation). Cette formation ne propose pas de certification reconnue par le milieu professionnel.

La procédure d'évaluation des enseignements est décrite (notes à l'écrit et à l'oral, individuelles et en groupe, soutenances...) mais il n'y a pas de précisions sur l'application de l'arrêté sur les licences professionnelles. On observe aussi un déséquilibre entre les coefficients affectés au stage et au projet tuteuré (15, ce qui est faible) par rapport aux autres UE et en comparaison du temps passé sur ces deux UE.

Lors du recrutement, de nombreux dossiers de candidature sont écartés, étant hors champ de compétences, et cela rend la formation peu attractive. Les effectifs se stabilisent entre huit et dix étudiants, tous issus de DUT ou BTS. Il est regretté l'absence d'étudiants provenant de filières générales (L2). L'analyse des derniers recrutements montrent une augmentation des étudiants de l'IUT au détriment des BTS. 85 % des étudiants sont en apprentissage, le centre de formation des apprentis sur lequel s'appuie la formation n'étant pas précisé dans le dossier.

L'insertion professionnelle est satisfaisante dans le cœur de métier en particulier en métrologie dans des secteurs d'activité multiples (industries chimiques, secteur automobile, environnement...) avec une durée de recherche d'emploi faible (inférieure à trois mois) et des postes qualifiés pour les étudiants ayant répondu à l'enquête. Cependant, le taux d'insertion professionnelle immédiate semble s'essouffler diminuant de 84 à 50 % ces trois dernières années. Une excellente méthode est mise en place par l'établissement pour le suivi des anciens étudiants, comblant les lacunes des enquêtes nationales : prise de contact par téléphone, envois de mails et organisation d'une journée des anciens étudiants tous les deux ans. Le dossier n'indique cependant pas qu'une analyse de ces chiffres soit menée par le conseil de perfectionnement.

Le lien avec les milieux professionnels est cohérent, tant dans l'intervention des professionnels dans la spécialité que dans la gestion des projets tuteurés. Les professionnels assurent 36 % du nombre d'heures totales dont 25 % sur le cœur de métier. Les contacts établis avec les tuteurs favorisent une meilleure compréhension du milieu professionnel pour les étudiants et favorisent de ce fait l'insertion professionnelle. Il est cependant difficile d'apprécier leur participation réelle dans le fonctionnement et l'évolution de la spécialité dans la mesure où les éléments du pilotage ne sont pas précisés dans le dossier. Le dossier ne mentionne aucun partenariat conventionné avec les entreprises et les entrepreneurs.

Des questions se posent effectivement quant au pilotage de la formation. C'est une composante du département *Mesures physiques* mais les interactions avec les autres formations ne sont pas précisées. Il n'est pas fait mention d'échanges pédagogiques ni du mode de fonctionnement. L'UE1 est pourtant commune à quatre licences. Il existe bien un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an mais le dossier ne donne pas d'éléments non plus de détails quant à ses conclusions et leur impact sur l'évolution de la spécialité. Ces carences apparentes se ressentent dans l'évolution des effectifs, la diversité du recrutement et la qualité de la prospective.

- Points forts :

- Les professionnels sont impliqués dans la formation par leur nombre et leur qualité. Ils participent également aux efforts de la spécialité en faveur de l'apprentissage.
- L'insertion professionnelle est cohérente, dans le cœur de métier de la spécialité (la métrologie) et dans des secteurs d'activité très variés.

- Points faibles :
  - Le pilotage de la spécialité n'est pas explicite dans le dossier et il ne semble pas formalisé. Cela se ressent dans la pertinence de l'intitulé des UE et dans leurs contenus qui mériteraient d'être précisés.
  - Les effectifs sont faibles, ce qui semble indiquer que cette spécialité manque d'attractivité malgré les efforts faits pour établir des liens et renforcer l'information auprès des formations hors établissement.
  - Malgré les contacts établis avec le milieu professionnel pour l'apprentissage, les stages et la participation des professionnels dans l'enseignement, il n'existe pas de partenariats professionnels formalisés et la prospective à moyen terme manque de visibilité.
  - Les taux d'insertion professionnelle immédiate sont en baisse ces dernières années.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait certainement utile d'initier une revue de processus pour le pilotage de cette formation. Cette revue permettrait de formaliser le pilotage et d'améliorer la pertinence des intitulés et des contenus de la formation, en particulier les UE « métier ». Cette réflexion permettrait peut-être de la repositionner davantage sur des enseignements orientés vers la qualité et la métrologie.

Une réflexion pourrait ainsi être menée pour :

- renforcer l'attractivité de cette spécialité auprès des L2 en proposant des moyens de mieux les informer de son existence.
- s'ouvrir vers d'autres filières en diversifiant l'équipe pédagogique par l'accueil d'enseignant-chercheur hors IUT, en collaborant avec les autres spécialités du PRES qui portent sur des thématiques semblables,...
- renforcer les liens avec les milieux professionnels au travers de partenariats conventionnés avec les entreprises ou les branches professionnelles.

La diminution du taux d'insertion professionnelle devient préoccupante : il est conseillé à l'équipe pédagogique et au conseil de perfectionnement de rester vigilant par rapport au devenir des diplômés et de tout mettre en œuvre pour accroître l'insertion professionnelle immédiate.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

**Le Président**

Université Paris 13  
99, avenue J-Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse  
Tél. 01 49 40 30 05  
Fax. 01 49 40 32 52  
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des formations  
et diplômés  
AERES  
20, rue Vivienne  
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation  
Le Vice-Président du Conseil  
des Etudes et de Vie la Universitaire**

  
**André TARDIEU**



Licence Professionnelle

Dénomination nationale : *SP2 - Gestion de la production industrielle*

Spécialité : *Métiers de la mesure, de l'instrumentation et du contrôle*

Demande n° *S3LP140006830*

L'université Paris 13 a bien pris en compte les recommandations de l'AERES et ne souhaite pas apporter de réponses plus précises à l'évaluation.